

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE
CANTON DE FOURMIES
COMMUNE DE WALLERS-EN-FAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
11	11	11
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 27 janvier 2023		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u> 27 janvier 2023		
<u>Objet de la Délibération 2022-02-01</u> CCSA : arrêt du projet PLUi		

SEANCE DU 02 FEVRIER 2023

L’an deux mil vingt-deux*, le jeudi 2 février 18 heures , le Conseil Municipal s’est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Bernard Navarre, Maire, et sur convocation qui lui a été adressée trois jours à l’avance, conformément à la loi.

Etaient présents : NAVARRE Bernard - COLLE Stéphane- GAILLIEZ Noémie - VISEE Gérard – FOUQUART Gérard- CAUDRELIER Jean-Luc – LINGUET Justine – LEULLIETTE Béangère- BLANC Véronique – FOLB Céline - MAES Xavier

Secrétaire de séance : GAILLIEZ Noémie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la note relative aux étapes clés après l’arrêt de projet du PLUi de la CCSA en date du 15 décembre 2022 : la consultation des communes ayant lieu de cette date jusqu’au 15 mars 2023.

L’avis des communes peut prendre 3 formes :

- **Avis favorable**
- **Avis favorables sous réserve de modification**
- **Avis défavorable**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité émet un **avis favorable**.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire
B.NAVARRE

Certifié exécutoire par le Maire
A Wallers-en-Fagne, le 03/02/2023

Publié sur le site internet le : 25/09/2023
Envoyé et reçu en préfecture le : 15/02/2023

*Suite à une erreur matérielle, la date de la séance est modifiée à l’an deux mil vingt-trois